



Yves Montagne  
Président de la FEPEM 35  
(Fédération pour la Pratique et l'Enseignement  
de la Musique en Ille -et-Vilaine)

Chartres de Bretagne le 2 décembre 2016

cher(e) ami(e) adhérent,

je vous prie de trouver dans cet envoi le **formulaire d'adhésion 2017** pour la FEPEM 35. Merci de le remplir et de le renvoyer à l'adresse suivante:

**FEPEM 35  
Musicole  
24 rue du Commandant Charcot  
35580 Guichen**



**Une facture correspondant à vos choix vous sera envoyée par retour du courrier.**

L'appel à cotisation 2017 comporte deux choix possibles: **FEPEM seule pour un montant de 50 euros et FEPEM/FFEM** pour **bénéficier des accords SEAM (écoles de musique uniquement) et SACEM.** (voir les tarifs dans la case choix de l'adhésion)

Cependant, votre structure, **tout en restant adhérente de la FEPEM 35** peut continuer d'être membre de la CMF par le canal de la FMB (Fédération Musicale de Bretagne, dénommée maintenant CMF Bretagne) . L'appel à cotisation se fera UNIQUEMENT en ligne sur le site de la CMF avec votre identifiant Open Talent).

**Pour les sociétés musicales, chorales et orchestres symphoniques:**

**Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos besoins, vous trouverez ci-joint une fiche d'identité à renvoyer avec votre adhésion .**

Je tiens à attirer votre attention ( s'il est nécessaire encore) sur la situation difficile que traversent nos structures, situation qui est aussi vécue par la fédération dans la mesure où nous développons de plus en plus de projets avec une subvention du Conseil Départemental de seulement 4000 €.

**Suite à l'Assemblée Générale 2016, une réflexion a été lancée afin de rendre la cotisation plus adaptée à chaque structure et plus juste. Vous trouverez dans ce courrier un argumentaire et des propositions de calcul par tranches forfaitaires. Ce nouveau mode de calcul (applicable en 2018) sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :**

**Dimanche 5 février 2017 de 9h30 à 12h30**

**à la Salle Familia de Servon sur Vilaine**

**(Nous serons accueillis par l'école de musique Paul Le Flem de Châteaugiron)**

**Les travaux de l'AG seront suivis par une AG Extraordinaire dont le point unique sera la modification (légère) des statuts de la fédération en vue d'une demande d'agrément « jeunesse-éducation populaire.**

**Comme l'an passé, un concert ouvert à tous, point d'orgue de cette journée fédérale, vous sera proposé à 15h30 (Orchestre Da Capo de Châteaugiron, ensemble de l'école de musique et orchestre Symphopop du Hang'Art)**

Plus que jamais,  votre engagement  ( par votre adhésion ou votre investissement personnel dans les actions et projets ou au sein du Conseil d'administration ou  encore simplement en faisant apparaître le logo de la FEPEM 35 sur vos supports de communication ) est  **indispensable** .

Plus que jamais, la présence dans notre département, d'une Fédération dynamique, représentative de la diversité de ses structures, riche de ses valeurs et reconnue par les institutions est  **indispensable (Il n'y en a plus dans les trois autres départements bretons).**

Nous ne devons pas céder à la morosité ambiante, au repli sur soi pour ne pas dire au « chacun pour soi ». La FEPEM est la seule  **fédération musicale représentative**  reconnue par le Conseil Départemental et les institutions en particulier pour son rôle de pôle ressource pour la formation et l'accompagnement des pratiques artistiques ainsi que le soutien aux pratiques amateurs ( orchestres d'harmonie, orchestres symphoniques, chorales et ensembles vocaux) et en direction des publics éloignés.

<b><u>Pour 2016, la FEPEM c'est:</u></b>	<b> 11 500 </b> élèves des écoles de musique, musiciens amateurs, choristes.
<b><u>40 structures adhérentes soit:</u></b>	

- 7 orchestres d'harmonie/ sociétés musicales ( 420 musiciens amateurs.
- 12 écoles de musique « publiques » ( 7150élèves)
- 11 écoles de musique « associatives » (3500 élèves )
- 7 chorales/ensembles vocaux (260 chanteurs)
- 2 orchestres symphoniques (110 musiciens)
- 1 batterie fanfare ( 60 musiciens)

**Nombre d'adhérents en augmentation constante.**

Vous avez déjà reçu plusieurs courriers sur les  **douze projets 2017**  que la FEPEM organisera et pour lesquels nous comptons sur vous , vos élèves, musiciens et choristes.

<b><u>Groupe de travail des écoles de musique associatives</u></b> ( formations, échanges, mutualisation) <b>jeudi 6 avril et deux autres réunions dans l'année</b>
--

<b><u>Formation sur la pédagogie différenciée</u></b> <i>pour les enseignants des écoles associatives en partenariat avec ARMETI et Uniformation</i> <b>4 journées avec Ouassem Nkhili à l'école de Opus 17 de Bain de Bretagne</b>
---

<b><u>Assemblée Générale Ordinaire (et extraordinaire)</u></b> <i>Dimanche 5 février à Servon sur Vilaine à 9h30 suivie d'un concert à 15h30 (Salle Familia) avec l'orchestre Da Capo et Symphopop</i>
---

<b><u>Stage pour les percussionnistes</u></b> <i>des orchestres et classe de percussions</i> <b>dimanche 19 mars au CRI de Fougères Agglomération avec TERENCE RIVIERE</b>
--

<b><u>Stage direction d'orchestre d'harmonie</u></b> <i>samedi 11 et dimanche 12 mars à Rennes salle OHR avec David Nicolas</i> <b>l'Orchestre Départemental d'Harmonie et l'Orchestre d'Harmonie de Rennes</b>
---

<b><u>Stage de direction de chœurs</u></b> <i>chefs de chœurs et choristes. Samedi 8 et dimanche 9 avril à Rennes salle OHR avec Oleg Afonine et la chorale Divertimento</i>
---

**Le Grand Tintamarre**

**Rencontres d'ensembles vocaux  
et d'orchestres (harmonie, banda)**

**12 structures participantes  
500 musiciens et choristes  
Samedi 20 et dimanche 21 mai  
à Montauban de Bretagne**

**\* Un dimanche au Thabor \***

**Dimanche 24 septembre au Parc du Thabor  
de Rennes de 14h00 à 18h00**

**Orchestres et banda au Kiosque et  
au Théâtre de verdure  
Projet en partenariat avec la DG culture  
de la ville de Rennes**

**Stage accordéon dans le cadre du festival du Grand soufflet**

**Première quinzaine d'octobre. Stage sur la journée, rencontre avec un artiste  
du festival et concert le soir (lieu à définir avec le festival).  
Accueil des classes d'accordéons sur le site du festival au Parc du Thabor**

**Stage pour les cordes : violon, alto, violoncelle**

**Samedi 18 et dimanche 19 novembre à l'école de musique Musicole Vallons de Haute  
Bretagne à Guichen. Stage avec Emmanuel Foucher et un intervenant à choisir pour  
les violoncelles. Temps fort de restitution à la fin du stage.**

**Battements de chœurs 2ème édition le samedi 17 février 2018**

**à la Halle de la Conterie de Chartres de Bretagne. 8 chorales et ensembles vocaux,  
250 choristes. 4 réunions pour le Groupe de préparation ( vendredi 25 novembre, 7 avril,  
octobre et décembre). Thématique : « le sud des Etats Unis »**

**Orchestre Départemental d'Harmonie**

**40 musiciens des structures de la FEPEM 35. 4 répétitions dans l'année : dimanche 29  
janvier à Domagné, dimanche 26 mars à Fougères, dimanche 17 septembre à St-Brice  
en Cogles, dimanche 10 décembre à Châteaugiron. Direction : Freddy Hovette.  
Participation au stage de direction et à « Un dimanche au Thabor »  
**concert au Parc Eurodisney le samedi 6 mai****

Je me tiens, bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour tous renseignements. Si vous êtes intéressé(e) pour nous rejoindre dans le Conseil d'Administration vous êtes le/la bienvenu(e).

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la FEPEM 35: [fepem35.com](http://fepem35.com) ( faites-nous parvenir vos dates de concerts et auditions, elles figureront dans la rubrique « bloc notes » ) et à faire apparaître le logo sur vos supports de communication (affiches, flyers, plaquettes) .

Comptant sur votre soutien et votre fidélité à **VOTRE fédération**, je vous transmets mes sentiments musicaux et fédéraux les meilleurs.

Yves Montagne

**Président de la FEPEM 35  
2, rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne  
06.79.96.58.76 [yvesmontagne2@yahoo.fr](mailto:yvesmontagne2@yahoo.fr)**